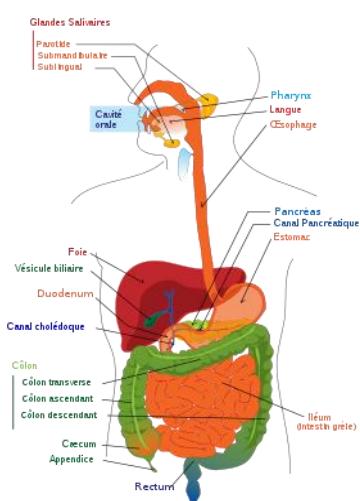


INFORMATIONS MÉDICALES AVANT LA RÉALISATION D'UNE BIOPSIE DU FOIE



La biopsie hépatique est un examen permettant de prélever un fragment de tissu du foie afin de réaliser un diagnostic précis de maladie hépatique, ce qui permet à votre médecin de traiter le problème de manière optimale. L'analyse du tissu se fait au microscope et le résultat définitif est généralement disponible après une semaine.

Afin que vous soyez clairement informé(e) du déroulement de cet examen, nous vous invitons à lire attentivement ces informations. Votre médecin est à votre disposition pour vous exposer en complément toute autre précision que vous souhaiteriez.

Pourquoi réaliser une biopsie du foie ?

Votre médecin vous a proposé cet examen compte tenu de symptômes et perturbations du bilan sanguin évoquant un problème du foie. Obtenir un fragment de tissu hépatique permet d'en faire l'analyse au microscope au laboratoire afin de déterminer l'origine du problème et la sévérité de celui-ci. La mesure des pressions du foie (gradient porto-systémique) permet d'évaluer la sévérité de la maladie et son impact sur les pressions des veines qui alimentent le foie (hypertension portale) et d'orienter le traitement.

Avant la procédure :

Expliquez à votre médecin quels sont vos antécédents (problèmes de santé connus) et quels médicaments vous prenez habituellement (attention aux médicaments qui modifient la coagulation : aspirine, Plavix, Sintrom,...). Si vous avez des allergies connues, détaillez-les à votre médecin ainsi que pour les femmes si vous êtes enceinte. Vous devez impérativement être à jeun (ni boire, ni manger) depuis 6 h avant l'examen.

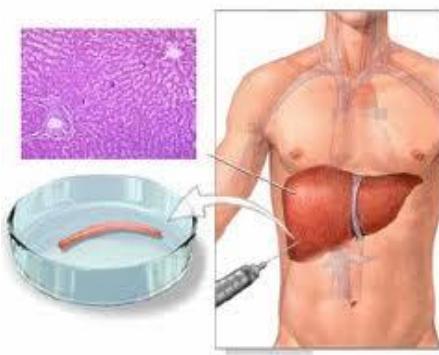
Explication de l'examen :

La biopsie peut être faite selon deux approches en fonction du problème suspecté et/ou du traitement en cours.

1) Biopsie hépatique percutanée (à travers la peau du flanc droit)

Après repérage radiographique ou échographique, une anesthésie locale de la peau et de la paroi abdominale (entre deux côtes du côté droit) sera réalisée. On vous demandera de bloquer la respiration. Ensuite, une ponction du foie est réalisée rapidement à l'aide d'une aiguille, puis un pansement compressif sera placé et vous devrez rester allongé sur le côté droit durant 4 heures. Cet examen peut être réalisé sous sédation (injection d'un calmant, si vous en ressentez la nécessité) et est organisé lors d'une hospitalisation de 24 heures pour surveillance et repos au lit.

schéma anatomique de la biopsie de foie percutanée

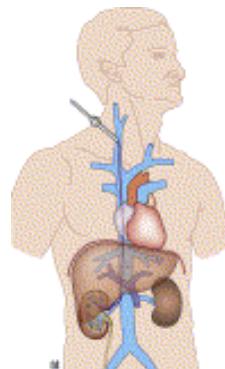


2) **Biopsie hépatique par voie transjugulaire (par une veine du cou) et cathétérisme sus-hépatique**

Après anesthésie locale de la peau du cou, un introducteur est placé dans une veine du cou. Une sonde est descendue par les vaisseaux jusqu' dans le foie sous contrôle radiographique. Les pressions du foie sont mesurées et une ponction est réalisée dans le foie afin d'obtenir un fragment de tissu. Ensuite, un pansement compressif sera apposé sur le cou, à garder 24 heures.

Cet examen peut être réalisé sous sédation (injection d'un calmant, si vous en ressentez la nécessité) et est organisé lors d'une hospitalisation de 24 heures pour surveillance et repos au lit.

schéma anatomique de la biopsie de foie par voie transjugulaire



Complications possibles :

Tout acte médical, même conduit dans des conditions de compétence et de sécurité conformes aux données actuelles de la science et des réglementations en vigueur, recèle un risque de complication. Les complications de la biopsie hépatique sont exceptionnelles (hématome, hémorragie). Elles peuvent être favorisées par vos antécédents médico-chirurgicaux ou traitement en cours. N'hésitez pas à recontacter le médecin qui s'est occupé de vous aux heures ouvrables (lu-ve 8h-16h30 ; Service d'Endoscopie: 02/555.32.92) en cas de symptôme anormal (douleur abdominale, étourdissement, fièvre, jaunisse). Si vous n'arrivez pas à le contacter, il importe de contacter rapidement votre médecin traitant ou de vous présenter aux Urgences de l'Hôpital